

## L'orientation Vers le Développement des Moyens de E-Paiement en Algérie -Etude de Cas-

### Orientation towards the Development of E-Payment methods in Algeria –Case Study-

Mansouri Houari<sup>1</sup>, Tounsadi Hanane<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Univ- Ahmed Draia Adrar (Algérie), sayah.2013@yahoo.fr

<sup>2</sup> Univ -Sidi Mohamed Ben Abdellah Fes (Maroc) hananetounsadi@gmail.com

Reçu le:28/05/2021

Accepté le :26/10/2021

Publié le :30/12/2021

#### Résumé:

Cet article s'intéresse à la contribution des banques étrangères (cas de NATIXIS) dans la promotion de l'e-paiement en Algérie. D'après les résultats auxquels nous nous sommes parvenu, les banques étrangères sont un facteur majeur dans la diffusion de la culture numérique et le développement de l'E-paiement.

**Mots clés:** E-paiement, CIB, Banques Etrangères, NATIXIS.

**Jel Classification Codes:** G21.

#### Abstract:

This article looks at the contribution of foreign banks (case of NATIXIS) in the promotion of e-payment in Algeria. According to the results we have reached, foreign banks are a major factor in the spread of digital culture and the development of E-payment.

**Keywords:** E-payment; CIB; electronic wallet; virtual currency; NATIXIS.

**Jel Classification Codes:** G21.

*Auteur correspondant: Mansouri Houari, Email: sayah.2013@yahoo.fr*

## **1. Introduction:**

La révolution numérique a transformé tous les secteurs d'activités y compris le secteur bancaire. Les moyens de paiement ne cessent de se dématérialisés surtout dans les pays développés où la technologie désormais partie intégrante de la vie quotidienne des gens.

Avant de faire le point sur le cas de l'Algérie, en particulier, il est question de passer en revue l'évolution de l'usage des moyens de paiement à l'ère de l'économie numérique.

L'Algérie enregistre un retard flagrant dans le domaine de l'e-paiement si l'on compare aux pays développés ou même à nos voisins marocains et tunisiens. Les banques étrangères installées en Algérie à l'exemple de Natixis, leader de la monétique en Algérie disposant d'une grande expérience dans ce domaine, constitue notre cas d'étude qui va nous permettre de faire un état des lieux sur les différentes solutions de paiement électronique disponibles et les efforts consentis par cette dernière afin de promouvoir ce mode de paiement en Algérie.

Cette étude a pour objectif de répondre à la problématique suivante: Dans quelle mesure Natixis Banque Algérie a-t-elle pu diffuser la culture numérique grâce à l'utilisation des moyens de paiement électronique en Algérie?

Nous tenterons de traiter cette problématique en apportant des éléments de réponses aux questions suivantes:

-Qu'est ce qu'un système de paiement? et comment peut-on définir les moyens de paiement électroniques? -Quelles sont les enjeux de la dématérialisation apportée au système de paiement électronique en Algérie? -Quels sont les moyens de paiement électroniques disponibles au niveau de Natixis-Algérie?

Et quelle est sa stratégie en matière de développement et de modernisation des moyens de paiement électroniques?

## **L'importance de l'étude:**

Cette recherche provient de l'importance de la tendance constatée en ces deux dernières décennies pour le développement et la dématérialisation

des moyens de paiement en Algérie proposé par les pouvoirs publics et qui doit être appliqué sur les différentes banques de la place.

De ce fait; cette étude recherche accompagnera la Natixis-Algérie Vers la dématérialisation des moyens de paiement en Algérie dans sa stratégie et son plan de modernisation de différents moyens de paiement électroniques.

### **L'objectif de l'étude:**

Nous visons à travers cette étude consistera à:

- Montrer comment la dématérialisation des moyens de paiement.
- Présenter le développement du système de paiement électronique en Algérie.
- Découvrez la situation actuelle de la monétique en Algérie
- déterminer le degré de contribution de NATIXIS dans la promotion de l'e-paiement en Algérie

### **La méthodologie de la recherche:**

La méthodologie de la recherche: Pour traiter ce sujet, on va adopter deux méthodes complémentaires à savoir une méthode descriptive analytique qui s'agit du traitement du cadre théorique dans les deux premiers axes et une méthode basée sur l'évaluation statistique des données dans le cadre pratique au troisième axe pour mieux cerner la cadre théorique et mieux répondre à la problématique proposée.

### **Structure de la recherche:**

Pour bien mener notre travail de recherche et pour pouvoir apporter de réponse à notre problématique, nous avons jugé utile de structurer le travail en trois axes:

Le premier axe sera réservé à l'introduction des fondamentales notions sur Les moyens de paiement à l'ère de la révolution numérique

Le deuxième axe nous donnera l'occasion de voir le système de l'e-paiement en Algérie et surtout La situation de la monétique en Algérie.

Le troisième axe qui sera consacré à l'étude de La contribution de NATIXIS dans la promotion de l'e-paiement en Algérie.

**Etudes antérieures:**

**-L'étude de (Garrot Fella, 2017) sous le thème:** Moyens de paiement électroniques: Etat des lieux et perspectives de développement Cas: Natixis Algérie, Cette étude tire son importance du fait de la tendance constatée en ces deux dernières décennies pour le développement et la modernisation du système de paiement Algérien proposé par les pouvoirs publics et qui doit être appliqué sur les différentes banques de la place, indique les différentes tentatives pour étudier l'état actuel du système de paiement Algérien en général et le cas du Natixis-Algérie en particulier qui possède un potentiel remarquable dans le développement de la monétique en Algérie. L'étude a conclu que Natixis Algérie commercialise un seul moyen de paiement électronique qui est la carte interbancaire (CIB) avec ces différentes fonctionnalités: retrait sur parc DAB, paiement par TPE ou e-paiement. L'étude recommandée que Natixis Algérie doit sensibiliser et communiquer les clients pour les inciter à utiliser ses moyens de paiement électroniques tel que la carte et le virement bancaire électronique (Fella, 2017).

**-L'étude de (Kherif Yacine et Salah Karim, 2017) sous le thème:** La dématérialisation des moyens de paiement et le développement de la monétique en Algérie Cas de la Natixis Banque Algérie,2017, Cette étude traite la monnaie électronique comme système de paiement, consistant la dématérialisation des moyens de paiement et le développement de la monétique en Algérie, L'étude a conclu que La dématérialisation des moyens de paiement consiste à transformer des supports matériels en des supports électroniques, L'étude recommandé a la nécessité d'Offre d'une meilleure bancarité par l'offre de meilleures prestations en facilitant les procédures et les rendant plus simple et plus souple avec des délais plus courts (HERIF Yacine, 2017).

**--L'étude de (Souaci Rafik et Sellami Miloud, 2021) sous le thème:** Les nouveaux moyens de paiement, Cette étude se compose de deux parties, dans la première déterminé ces nouveaux moyens, en deuxième partie elle étudie leur aspects juridiques, L'étude elle confirmé clairement la grande importance qu'occupe le sujet des moyens de paiement modernes. non seulement du côté financier et de l'intérêt économique, mais aussi du point de vue juridique. et l'importance de passer immédiatement à l'utilisation de

ces moyens, et c'est la nécessité qui a été confirmée avec le déclenchement de la pandémie de Coronavirus. Où devient-il clair que même la monnaie traditionnelle constituée essentiellement des billets de banque et pièces de monnaie métallique peut contribuer à la transmission de cette maladie (Souaci Rafik, 2021).

## **2. Les moyens de paiement à l'ère de la révolution numérique**

### **2.1 La dématérialisation des moyens de paiement**

Les nouvelles technologies de transmission de données et les progrès en informatique ont contribué à révolutionner les procédures de paiement et de règlement (d'Algérie, 2016). A la fin des années soixante, la dématérialisation des moyens de paiement a commencé avec la création de l'avis de prélèvement notamment pour le règlement des factures d'électricité et de l'impôt sur le revenu, puis du virement automatisé et de la lettre de change-relevé. Elle s'est ensuite étendue aux effets de commerce, échangés sur le Système Interbancaire de Télé-compensation depuis 1994, puis à l'ensemble des virements interbancaires (Omnès, 2003). En France, la carte bancaire est née en 1967 (premier DAB- Distributeur Automatique de Bielllets- en 1967), puis la carte à piste magnétique (1971) et enfin, la carte à puce, inventée en 1974 par le français Roland Moreno et lancée commercialement en 1986. Le code à quatre chiffres date quant à lui de 1990 (Herlin, 2015). La carte bancaire constitue le moyen de paiement universel par excellence. Son utilisation est possible dans tous les pays du monde, que ce soit pour du paiement de contact, chez les commerçants, que pour le retrait d'argent dans les distributeurs. Elle est donc utilisée en commerce électronique, depuis le début de ce type de commerce (Paillès, 2003). Les nouveaux outils numériques ont altéré deux paramètres, le facteur temps et le facteur distance. La relation entre le client et sa banque est devenue immédiate et l'achat de produits ou de services bancaires se fait maintenant à distance (Olivier, 2015). De nombreuses études économiques récentes confirment que les moyens de paiements traditionnels (espèces et le chèque) sont les moyens de paiement les plus coûteux pour la société, et qu'il serait souhaitable d'encourager les paiements électroniques.

## **2.2 Les nouveaux moyens de paiement électroniques**

En plus des cartes de paiement, d'autres moyens d'e-paiement ont vu le jour suivant des mécanismes un peu plus sophistiqués que la carte bancaire. Il s'agit notamment des porte monnaie électroniques, le paiement par compte intermédiaire et la monnaie virtuelle.

### **2.2.1 Le porte-monnaie électronique**

Le porte monnaie électronique est un moyen universel d'une grande simplicité d'utilisation. Contrairement à la carte, le porte monnaie électronique (PME) ne nécessite pas un contact direct, il suffit de le présenter devant la borne de reconnaissance (Rambure, 2005). Il est un moyen de paiement plus sûr que la carte, son utilisation ne nécessite pas de divulguer les informations de compte ce qui rend la fraude quasiment impossible. Le PME est souvent utilisé dans les transactions en espèce et à petite monnaie.

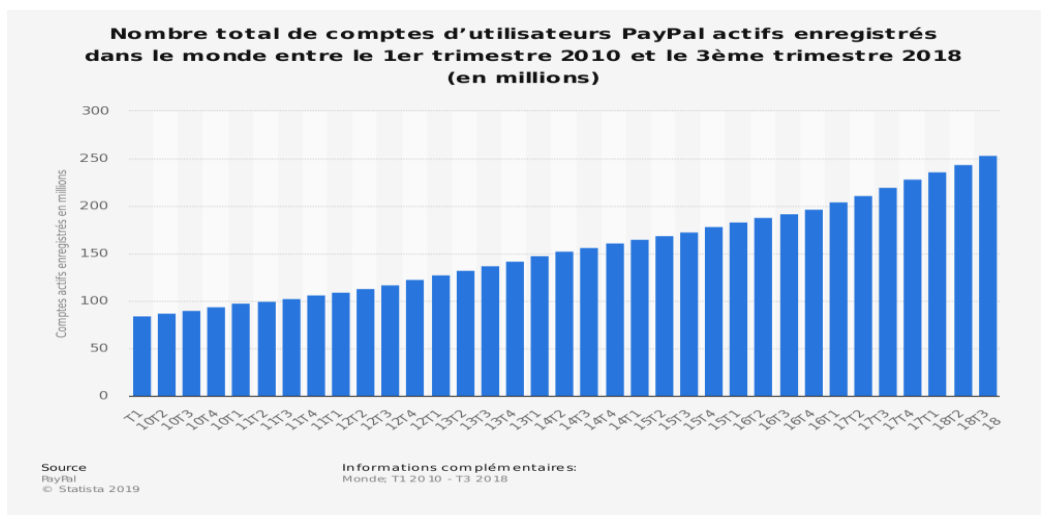
### **2.2.2 Le paiement par compte intermédiaire**

C'est une façon indirecte de paiement en ligne qui passe par l'usage de serveur d'un intermédiaire de paiement sur lequel sont stockées les coordonnées de paiements des deux parties (l'acheteur et le vendeur). L'intermédiaire met à leur disposition les moyens techniques et cryptologiques. Une fois l'échange est fait, il va transmettre les informations de transactions aux banques de l'acheteur et du vendeur. Seules les identifiants et les données de transaction circulent sur le réseau en passant sur une plate-forme équipée d'un firewall. L'avantage du paiement par compte intermédiaire réside dans sa grande performance en terme de sécurité pour les deux parties, à savoir le client et le commerçant. Le client ne fait pas circuler ses numéros de carte au commerçant et ne risque pas de se faire piéger par des sites pirates. Le commerçant sait que son client est identifié par l'organisme bancaire. La carte ne peut pas venir d'un vol récent pas encore enregistré dans les bases de données des banques.

PayPal est une plateforme d'intermédiation de paiement en ligne qui permet à ses utilisateurs d'effectuer des paiements et des transferts d'argent

en ligne. En 2002, la société PayPal a été rachetée par le site de ventes aux enchères eBay et a gagné en visibilité et en popularité en ligne, il est accepté par les marchands partout dans le monde. Depuis 2010 jusqu'à 2018 le PayPal est passé d'un chiffre d'affaires de 3.51 milliards de dollars à 15.45 milliards de dollars (PayPal, 2019). Cette plateforme d'intermédiation contribue à la protection des informations concernant la carte bancaire grâce à son système de sécurité et la prévention contre la fraude. Lors de l'utilisation de PayPal, les informations financières ne sont jamais communiquées au marchand. Son utilisateur a la possibilité de récupérer son argent dépensé dans une transaction dans le cas où il ouvre un litige pour non réception de livraison. Le vendeur doit donc avoir une preuve de livraison (Henri Issac, 2008). PayPal désormais le leader de paiement par intermédiaire, il compte 267 millions de comptes (Sherif, 2007). dans plus de 202 pays et régions.

**Figure N° 1. l'évolution du nombre total de comptes d'utilisateurs PayPal actifs dans le monde entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2010 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2018**



**Source:** (Department, 2019)

Cette statistique représente le nombre total de comptes d'utilisateurs actifs enregistrés sur la plate-forme de paiement en ligne PayPal entre les trimestres 2010 et 2018. Au troisième trimestre 2018, plus de 250 millions de comptes PayPal étaient actifs dans le monde.

### **2.2.3 La monnaie virtuelle**

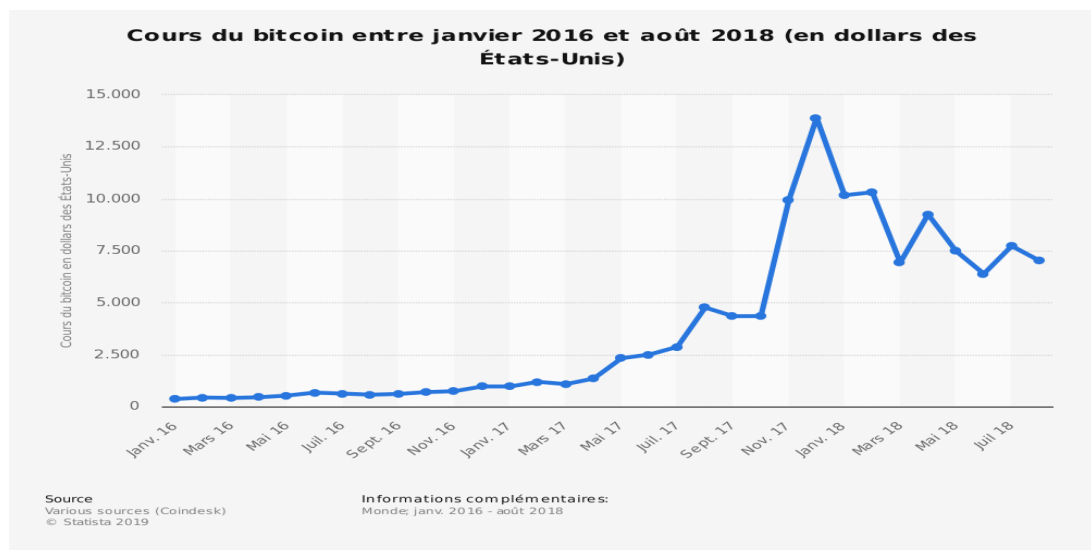
La monnaie virtuelle est une monnaie numérique stockée sur le disque dur du consommateur. Il s'agit, en fait, d'une suite numérique codée à usage unique. Cette solution de paiement anonyme permet des transactions de données non copiables et non utilisables isolément. Ce type de monnaie permet de transférer de l'argent sans faire appel à un intermédiaire. Elle utilise le principe de la cryptographie pour créer une base de données de transactions partagée et vérifiable publiquement afin de lutter contre la fraude. Ce procédé crée une relation de confiance entre le vendeur et l'acheteur, éliminant ainsi le besoin d'une vérification par un tiers. La crypto monnaie présente deux avantages avérés. Le premier concerne les frais de transaction lorsqu'on l'utilise, ils sont presque nuls si on les compare à ceux appliqués par un système de paiement conventionnel (par exemple une carte bancaire). Le deuxième avantage est lié à la sécurité de la monnaie virtuelle, les transactions sont cryptées et validées par un grand nombre d'ordinateurs de manière décentralisée, sans passer par un hub central, ce qui améliore la sécurité et permet de se défendre contre les hackers. Néanmoins, ce mode de paiement présente plusieurs inconvénients, parmi lesquels on peut citer la volatilité de la valeur de la monnaie virtuelle qui peut être sujette à d'importantes variations de cours.

Comme exemple, le Bitcoin connaît un succès grandissant. Des annuaires de dizaines de milliers de commerçants l'acceptant. Dans certains cas, elle est même convertible en monnaie souveraines. Contrairement au dollar ou à l'euro, le Bitcoin n'est pas émis par une banque centrale. Il utilise le protocole « per to per », soit un échange direct décentralisé entre internautes, sous forme cryptée. Contrairement, la monnaie virtuelle surgit donc d'un algorithme complexe (le minage) (Pirenne, 2012). Les transactions sont validées par les ordinateurs connectées au réseau. Il s'agit donc d'un système totalement décentralisé. Depuis la création du Bitcoin en 2009, la valeur de cette monnaie virtuelle est restée relativement stable jusqu'en janvier 2013, lorsqu'elle a atteint une valeur maximale d'environ 20



dollars américains. Elle a ensuite suivi une hausse mensuelle jusqu'en octobre 2013 où sa valeur a atteint 198 dollars américains. Cette multiplication par dix s'est cependant révélée insignifiante par rapport à la flambée du Bitcoin en novembre 2013, lorsque le seuil de 1.100 dollars américains a été dépassé. Depuis, le prix du Bitcoin tend à la baisse et son cours est évalué à 430,05 dollars américains en décembre 2015 (Hilario, 2020). En mois de décembre 2017, il a dépassé la barre symbolique de 17000 dollars. Le prix de Bitcoin en dollar a connu donc une grande évolution, ceci est causé principalement par la forte demande sur cette monnaie qu'est devenu un moyen de paiement accepté sur plusieurs plateformes de vente et d'achat en ligne. En plus de Bitcoins, d'autres crypto monnaies existent, tel que l'Etherum, le Litcoin, Monero, etc.

**Figure N° 2. l'évolution du cours du Bitcoin entre janvier 2016 et Août 2018**



**Source:** (Hilario, 2020)

Ce graphique (figure n°02) présente l'évolution du cours du Bitcoin de janvier 2016 à août 2018 en dollars des États-Unis. Le cours du Bitcoin correspond au prix moyen du Bitcoin sur les principales bourses du monde. Le cours du Bitcoin en août 2018 était de 7013,97 dollars des États-Unis.

### **3. Le système de l'e-paiement en Algérie.**

Depuis le début des années 1990, l'Algérie a mis en place des réformes structurelles globales suite à son passage vers l'économie de marché. Les réformes ont touché également le système bancaire et financier notamment dans le cadre de la loi du 14/04/ 1990 portant sur la monnaie et le crédit. L'objectif de ces réformes, et de faire émerger un système financier concurrentiel adapté aux nouvelles exigences de l'environnement international.

#### **3.1 La situation de la monétique en Algérie**

Les banques algériennes ont engagé des efforts soutenus dont le but est la modernisation des méthodes d'intervention ainsi que la diversification de produits bancaires. Ces réformes ont pour objectif la mise en place de l'e-paiement concrétisé par un partenariat entre plusieurs banques soldées par la création de la Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de la Monétique (SATIM). A souligner que la première expérience de l'Algérie dans le domaine de la monétique remonte à 1975 avec l'installation de deux distributeurs de billet qui ont été opérationnels pendant une très courte durée (LAZREG, 2009).

##### **3.1.1 Les acteurs de promotion de l'e-paiement en Algérie.**

###### **3.1.1.1 Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de la Monétique**

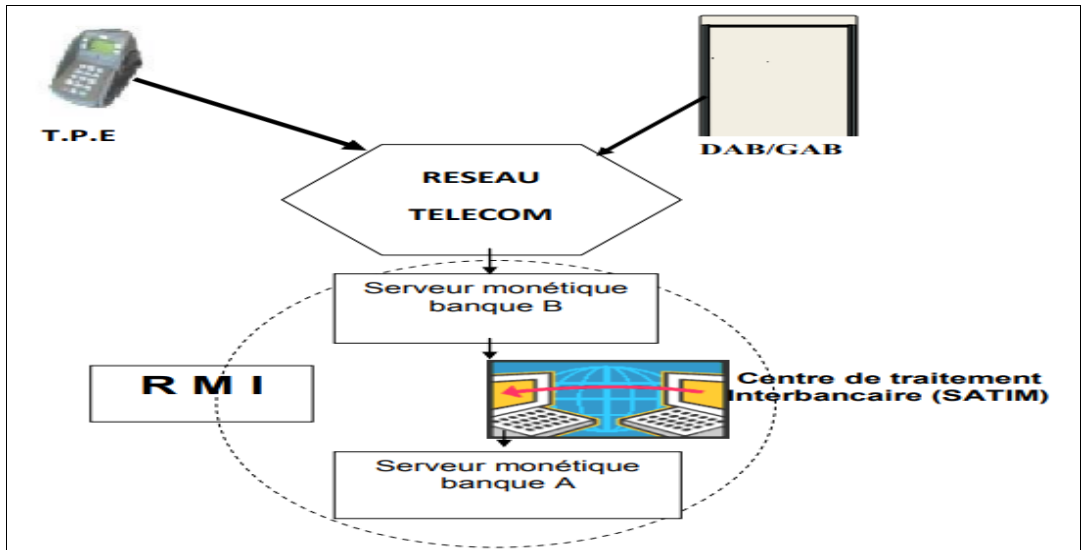
Les banques algériennes ont pris conscience que l'existence de plusieurs centres de traitement indépendants entraînerait une multiplication des investissements, des coûts d'exploitation élevés et constituerait un frein à l'interbancaire et à l'interopérabilité des cartes. C'est dans ce cadre qu'elles ont décidé de la mise en place du projet monétique national dans le cadre de la SATIM (la Société d'Automatisation des Transactions Interbancaires et de la Monétique). En vue de rationaliser les moyens, les principaux actionnaires, à savoir la BNA, la BADR, la BEA, la CNEP, le CPA, la BDL, la CNMA, et AL BARAKA, ont donné naissance à la SATIM en 1995 et l'ont doté d'un capital de 1.145.500.000 DA. Actuellement, SATIM compte 17 adhérents dans son réseau monétique

interbancaire dont 07 banques publiques, 09 banques privées et l'Algérie Poste.

### 3.1.1.2 Le réseau monétique interbancaire (RMI)

Le réseau monétique interbancaire est lancé par la SATIM, opérationnel depuis 1997, il permet aux banques nationales ou étrangères, privées ou publiques d'offrir à l'ensemble de leurs clients des services de retrait et de paiement. Il est constitué d'un système central de guichet automatique de banque, distributeurs automatiques de billets et terminaux de paiement électronique utilisés pour les services bancaires (figure n°03). Il garantit le traitement des transactions pour le compte des banques adhérentes.

Figure N° 3. processus de l'interbancaire assuré par RMI de SATIM



Source : ((SATIM), 2019)

### 3.1.1.3 Groupement d'Intérêt Economique Monétique (GIE Monétique)

Le GIE Monétique a été créé en juin 2014, composé de 19 membres adhérents dont 18 banques et Algérie Poste. La Banque d'Algérie y participe en tant que membre non adhérent pour s'assurer de la sécurité des systèmes. Le GIE Monétique est chargé également d'assurer l'interbancaire du système monétique et son interopérabilité avec des réseaux monétiques locaux ou internationaux. Le GIE Monétique est

responsable de plusieurs tâches à savoir, La réglementation afin de gérer les relations entre les adhérents. La promotion, comme la définition des spécifications fonctionnelles et les spécifications techniques. La sécurité, dont l'objectif principal est d'assurer la confiance de tous les acteurs du système monétique interbancaire, notamment l'utilisateur final qu'il soit client porteur de carte ou commerçant accepteur.

#### **3.1.1.4 Le Centre Monétique Interbancaire (CMI).**

La création du Centre Monétique Interbancaire (CMI) résulte d'une initiative de la communauté bancaire, prise dans le cadre d'une vision portant sur le développement et la modernisation des moyens de paiement. Le CMI assure, par délégation du GIE Monétique, les fonctions d'autorisation et de routage des flux monétiques. Il assure aussi l'acquisition des transactions de paiement et l'hébergement des bases de données porteurs et commerçants. Le CMI compte aussi, parmi ses activités, la personnalisation des cartes CIB.

#### **3.1.1.5 Le Centre de Pré-compensation Interbancaire (CPI).**

Le CPI exerce la fonction d'opérateur du système d'échange et de compensation de paiement de masse. Il assume quatre fonctions essentielles qui sont: la gestion des échanges, de la télécompensation, des mouvements nets, de règlement et l'archivage des données.

#### **3.1.1.6 Les industriels et prestataires.**

Il s'agit des entités nationales et internationales accréditées ou habilitées par le GIE Monétique pour la fourniture d'équipements agréés ou la réalisation des prestations interbancaires conformément aux exigences du GIE Monétique.

#### **3.1.1.7 Réseaux de paiement internationaux.**

Ce sont des entités pouvant avoir plusieurs formes juridiques (SPA, Association de banques, bureau de crédit...), qui permettent de réaliser des transactions monétiques transfrontalières sur un réseau d'accepteurs déployé au niveau mondial. Ceci est rendu possible grâce à la mise en place d'un système de compensation internationale. Les cartes bancaires émises dans le cadre de chaque réseau international portent le brand de ce

réseau qui en délimite le périmètre d'utilisation. Exemples : Visa, MasterCard, JCB, Amex ...etc.

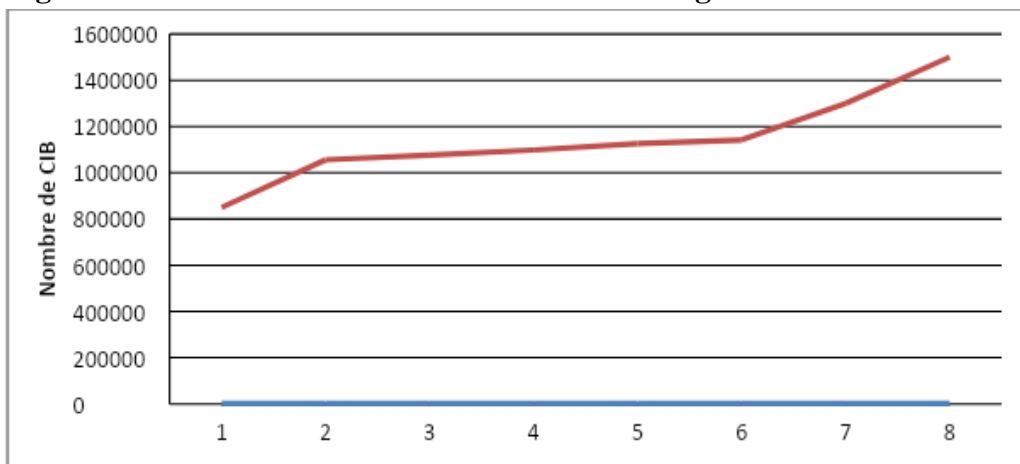
### **3.1.2 L'évolution des cartes CIB en Algérie.**

La carte CIB est une carte interbancaire, reconnaissable par le logo CIB ainsi que le logo et la dénomination de la banque émettrice de la carte. La carte est dotée d'une puce qui gère et sécurise les transactions de paiement. Elle permet à son porteur de payer ses achats en commerce de détail dans plusieurs établissements tels que les hôtels, pharmacies, les restaurants, les superettes. Cet instrument de paiement et de retrait interbancaire est accepté chez les commerçants affiliés au réseau monétique interbancaire RMI et sur tous les DAB installés sur le territoire national.

#### **3.1.2.1 Lancement du paiement sur internet par carte CIB.**

Le paiement par carte CIB sur Internet est officiellement lancé le 04 octobre 2016. Le lancement de ce nouveau moyen de paiement a été accompagné par le lancement du site web **bitakati.dz**, un espace web mis à la disposition des porteurs de cartes et aux commerçants sur lequel ils peuvent trouver des informations sur les moyens de paiement CIB mises à leur disposition par leurs banques. Au début de ce lancement, 09 grands facturiers ont été engagés dans cette opération nouvelle, à savoir ; les trois opérateurs de la téléphonie mobile, Algérie Télécom, AADL, la CNAS, Air Algérie, Tassili Airlines, Amana Assurance et la SEAAI.

**Figure N° 4. Evolution de cartes CIB émises en Algérie entre 2010 et 2017**



**Source: conception personnelle à partir des données collectées.**

### **3.1.2.2 Faible utilisation des CIB.**

Le tableau n°01 ci-dessous montre la faible utilisation des carte CIB pour les deux années 2014 et 2015, à préciser que cette période concerne seulement les retraits, c'est-à-dire avant le début officiel du paiement sur internet en octobre 2016 et le lancement du paiement par téléphone en 2018. Et on constate que pour les deux années, un nombre important de cartes délivrées n'ont jamais été utilisées.

**Table N°1. Nombre de transaction par carte CIB réalisées en 2014/2015**

<b>Année</b>	<b>Nombre de carte ayant effectuées au moins une transaction</b>	<b>Aucune transaction</b>	<b>Nombre de carte</b>
<b>2014</b>	<b>287051</b>	<b>838638</b>	<b>1125689</b>
<b>2015</b>	<b>253586</b>	<b>888559</b>	<b>1142145</b>

**Source:** ((SATIM), 2019)

Le constat est pratiquement même avec le lancement du paiement sur internet depuis 2016. Les raisons de ce retard sont nombreuses. Selon le ministre délégué chargé de l'économie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, ce retard est lié à trois paramètres. En premier lieu, le manque de confiance. Deuxièmement, c'est un problème de méconnaissance ou bien à une insatisfaction de la part des porteurs échaudés ou déçus. Le troisièmes est lié au problème de communication de certains porteurs de cartes CIB qui ne savent pas qu'en réalité que les cartes sont des cartes de paiement.

## **3. La contribution de NATIXIS dans la promotion de l'e-paiement en Algérie.**

### **3.1 Présentation de la banque NATIXIS Algérie.**

NATIXIS, une banque d'origine française présente dans 38 pays à travers le monde. NATIXIS Algérie est la filiale du Groupe BPCE (Banque Populaire et Caisse d'Epargne), installée en Algérie depuis 1999. Avec près de 800 collaborateurs et 28 agences réparties sur tout le territoire algérien, NATIXIS Algérie offre une gamme étendue de produits et services bancaires.

## 3.2 Les moyens de paiement électroniques au sein de NATIXIS.

### 3.2.1 La carte CIB NATIXIS

En vue de moderniser son système de paiement, NATIXIS vise à augmenter le nombre de clients porteurs de la CIB en comptant sur le rôle des PME avec lesquelles elle a signé des conventions. En 2017, environ 42879 clients porteurs de la CIB NATIXIS.

**Table N°1. porteurs de CIB NATIXIS selon le profil**

Profil	nombre	En pourcentage %
Particulier avec convention	2439	<b>6</b>
Particulier hors convention	7977	<b>19</b>
Retail professionnel hors convention	615	<b>1</b>
salariés des entreprises clientes	26217	<b>61</b>
Retail professionnel personne moral	357	<b>1</b>
personnel	4143	<b>10</b>
Retail professionnel entrepreneur individuel	963	<b>2</b>
Retail professionnel hors convention personne morale	168	<b>1</b>

**Source : (NATIXIS, 2017)**

Le nombre le plus important de porteurs de CIB NATIXIS est représenté par les salariés des entreprises clientes de la banque. Ce chiffre est justifié par les conventions signées par NATIXI avec de nombreuses PME, ce qui a motivé les salariés à affilier au service de la monétique de la banque.

L'utilisation des CIB de NATIXIS pratiquement suit la même évolution que celle du marché bancaire algérien de manière générale. Le nombre des opérations de retrait dépassent largement le nombre d'opérations de paiement. Pour faciliter et encourager l'utilisation de la CIB, NATIXIS met à la disposition de ses clients des DAB et des TPE. Les clients peuvent également utiliser les DAB des autres banques adhérentes au réseau de la monétique.

### 3.2.2 Banxy : la première banque mobile en Algérie.

« Banxy » est la première banque mobile en Algérie lancée par NATIXIS en avril 2018. Cette banque digitale propose des services bancaires à distance permettant aux clients d'être plus autonomes. La nouvelle banque mobile, est un compte bancaire que le client peut créer sur

son Smartphone après téléchargement de l'application sur google play. Au-delà, le client peut gérer son compte sans se déplacer à l'agence. Le client peut effectuer des opérations sur les comptes des autres banques, il peut gérer sa carte CIB, son chéquier et consulter son solde. Cette banque 100% mobile est l'aboutissement d'une formidable collaboration internationale qui a fait appel aux innovations et technologies les plus avancées.

#### **4. Conclusion:**

En terme de cette étude qui s'intéresse à l'état des lieux de le e-paiement en Algérie et la contribution des banques dans la promotion de ce nouveau mode de paiement, nous confirmons que le système bancaire algérien a connu une nette amélioration des services proposés au cours de ces dernières années et Natixis Algérie en est une illustration. Cette dernière continue à fournir des efforts pour promouvoir le paiement électronique en Algérie tout en proposant des paiements connectés en accord avec les nouveaux usages et les nouvelles exigences des clients à l'ère de l'économie numérique. Toutefois, malgré les efforts consentis par NATIXIS pour généraliser l'e-paiement en Algérie, le processus d'adoption de ce mode de paiement dans notre pays se trouve confronté à plusieurs contraintes d'ordre technique mais aussi d'ordre socioculturel. D'abord, la multiplication des pannes des réseaux de télécommunication (couverture du réseau) rend le succès des projets lancés par NATIXIS improbables. De plus, le prix très cher des TPE (50.000 DA) peut ralentir le développement de l'e-paiement. En outre, à l'inverse de la quasi-totalité des moyens de paiement scripturaux, les paiements en espèce sont anonymes et non traçables. Ces caractéristiques sont très appréciées par les consommateurs et commerçants algériens qui ne souhaitent pas voir apparaître leurs achats sur leurs relevés de banque ou d'activité, par exemple, pour se soustraire à la vigilance des autorités fiscales. Pour faire face à ces contraintes et accélérer l'usage de la carte CIB en Algérie, les banques étrangères mais également les banques nationales, doivent mettre en place des stratégies. Ces dernières consistent, par exemple, à accroître le parc des terminaux de paiement, à



faciliter les paiements par carte aux caisses et à développer des programmes de fidélité associés aux cartes.

### **5. Liste Bibliographique:**

- (SATIM), S. d. (2019). Consulté le 01 27, 2021, sur <https://www.satim.dz/fr/services-cib/interoperabilite.html>
- d'Algérie, L. b. (2016). Rapport annuel: Evolution économique et monétaire en Algérie. Alger.
- Department, S. R. (2019). Nombre total de comptes utilisateurs PayPal actifs enregistrés dans le monde de 2010 à 2019, par trimestre. Consulté le 02 06, 2021, sur <https://fr.statista.com/statistiques/559512/paypal-comptes-dutilisateurs-actifs-enregistres-2010/>
- Fella, E. G. (2017). Moyens de paiement électroniques:Etat des lieux et perspectives de développement Cas: Natixis Algérie. Ecole Supérieure de Commerce –El Kolea-.
- Henri Issac, P. V. (2008). E-commerce : de la stratégie à la mise en œuvre opérationnelle. (E. Pearson, Éd.) Paris.
- HERIF Yacine, S. K. (2017). La dématérialisation des moyens de paiement et le développement de la monétique en Algérie - Cas de la Natixis Banque Algérie-. Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.
- Herlin, P. (2015). Apple, Bitcoin, Paypal, Google: la fin des banques ? Paris: Edition Eyrolles.
- Hilario, P. M. (2020). Cours du Bitcoin dans le monde de janvier 2016 à novembre 2020 . Consulté le 04 01, 2021, sur <https://fr.statista.com/statistiques/574479/cours-mensuel-du-bitcoin/>
- LAZREG, M. (2009). La monétique en Algérie en 2007: réalité et perspectives. Université d'Oran.
- Olivier, K. (2015). Banque et nouvelles technologies: la nouvelle donne. Revue d'économie financière , 4 (120), p. 19.
- Omnès, S. (2003). Le système interbancaire de télécompensation (SIT). Les cahiers du numérique , 4 (1), pp. 185-187.

- Paillès, J.-C. (2003). Les systèmes de paiement électroniques sur Internet (Vol. 4). Paris: Les cahiers du numérique.
- PayPal. (2019). Le rapport annuel de PayPal. Consulté le 04 03, 2021, sur <https://investor.paypal-corp.com>
- Pirenne, N. (2012). Bitcoin, une devise complémentaire universelle. Paris: ParisTech Review.
- Rambure, D. (2005). Les systèmes de paiement. Paris: Edition Economica.
- Sherif, M. H. (2007). Paiements électroniques sécurisés. (p. p. romandes, Éd.) Paris.
- Souaci Rafik, S. M. (2021). Les nouveaux moyens de paiement. *Revue d'etudes juridiques et Economiques* , 4 (1), pp. 1-13.